

Coupe du Monde GWA Youth

Las Palmas – Espagne
27-30 JUIN 2024

MODALITES DE SELECTION

PREAMBULE :

La Coupe du Monde Jeune GWA aura lieu à Las Palmas en Espagne. L'épreuve se déroulera du 27 au 30 juin 2023. Un stage de 2 jours aura lieu avant l'épreuve sur site. En 2024, l'étape de Las Palmas sera prise en compte pour le classement du championnat du monde jeune.

Un stage de préparation sera effectué du 17 au 20 avril 2024 à l'ENVSJ et un second du 25 au 26 juin 2024.

La FFVoile souhaite qu'une Délégation Française soit présentée sur cette épreuve.

Ce document a pour but de préciser les modalités de sélection que la FFVoile met en place pour désigner les sportifs.ve.s accompagnés.

La FFVoile met en place un encadrement de la délégation par François Prévost.

1 – CANDIDATURES :

1.1 Les sportifs souhaitant intégrer la délégation française pour cette Coupe du Monde doivent candidater via leur espace licencié.

1.2 L'accès à la candidature sera ouvert du 20 au 30 mars 2024 via l'espace licencié : <https://www.ffvoile.fr/FFV/web/EspaceLicencie/Candidature.aspx?id=412>

1.3 Les sportifs faisant acte de candidature devront notamment :

- S'engager à honorer leur sélection dans le cas où ils seraient sélectionnés par la FFVoile (tout désistement pourrait engager une procédure disciplinaire au niveau de la FFVoile).
- S'engager à suivre les 2 stages de préparation à l'épreuve de Tarifa.

2 – MODALITES ET CRITERES DE LA SELECTION

Conformément à une décision du Bureau Exécutif de la FFVoile, le Directeur Technique National (DTN) est la seule personne compétente pour procéder à la désignation des représentant.e.s français.e.s à la Coupe Du Monde Youth GWA.

En tant que sélectionneur, le DTN pourra s'entourer de tous les experts de son choix, et notamment de l'entraîneur référent et du coordonnateur national Wingfoil, pour l'aider dans son travail de sélection.

2.1 Critères de sélection :

Pour être éligible(s), les sportif.ve.s doivent être de nationalité française, licencié.e.s à la FFVoile et ne présenter aucune contre-indication médicale à la pratique de la voile de compétition.

Seront pris en compte pour la sélection :

1. Être né.e après 2005
2. L'inscription des sportifs sur les listes haut niveau ou d'accès au haut-niveau
3. Les précédents résultats sportifs
4. Pour les sportifs non-inscrits sur les listes, le sportif candidat devra produire une vidéo avec 3 figures de familles différentes réalisées par le sportif en wingfoil selon la liste de figure définie par la classe internationale GWA. Cette vidéo devra être envoyée par mail à François Bovis à l'adresse (francois.bovis@ffvoile.fr) au plus tard le 30 mars 2024. Un envoi par wetransfer est possible.

3 VALIDATION FINALE DE LA SELECTION

3.1 La composition de la Délégation pour la Coupe du Monde Jeune sera annoncée au plus tard le 05 avril 2024 et fera l'objet d'une publication électronique sur le site de la FFVoile.

3.2 Chaque sportif et sportive sélectionné devra être à jour de la Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) lorsqu'il ou elle y est soumis.

3.3 En cas de force majeure, de désistement, d'incapacité de se préparer ou de participer à la Coupe du Monde Jeune, d'infraction à la réglementation générale ou sportive de la FFVoile, de manquement à l'éthique sportive ou de non-respect du programme de préparation terminale, le DTN pourra invalider la sélection du ou des sportifs et de la ou des sportives concernés et modifier la Délégation, et ce à tout moment, sur proposition justifiée de l'encadrement.

4 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Tout litige sur l'interprétation d'un article du présent document devra être, préalablement à tout recours, soumis à la FFVoile.

Les frais d'hébergement, de nourritures et de transport des sportifs seront à leur charge.

Fait à Paris, le 22 mars 2024

Guillaume Chillino
DTN FFVoile

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guillaume Chillino', written over a horizontal line.